

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2671

présenté par

M. Bataille, M. Bruneau, Mme Sanquer, M. Taupiac, M. Molac, M. Mazaury, M. Mathiasin,
Mme Létard et Mme de Pélichy

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Administration territoriale de l'État	0	2 300 000
Vie politique	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	2 300 000	0
TOTAUX	2 300 000	2 300 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de multiplier par trois les crédits destinés aux équipements pour les polices municipales et les sapeurs-pompiers qui ne devraient s'élever qu'à 1,15 million d'euros en 2026.

Le rapporteur spécial observe que les subventions pour l'équipement des polices municipales constituent une aide non négligeable pour les communes de petite taille qui peuvent de plus en plus difficilement en supporter le coût alors que les statistiques relatives à la délinquance témoignent d'une augmentation mais aussi d'une répartition inégale sur le territoire. Le nombre de victimes de coups et blessures est plus élevé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais par exemple. De même, la région des Hauts-de-France compte plus de victimes de violences sexuelles.

Pour ce faire l'amendement propose d'allouer 2,3 millions d'euros en AE et en CP à l'action 11 *Équipements de vidéo-protection de surveillance électronique et de sécurisation du ministère de l'intérieur, des collectivités, des forces locales et des établissements publics* du programme 216 *Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur* à partir des crédits de l'action 05 *Fonctionnement courant de l'administration territoriale* du programme 354 *Administration territoriale de l'État*. Le rapporteur spécial rappelle qu'il ne souhaite pas réduire les moyens de ce dernier programme et appelle donc le Gouvernement à rétablir les crédits en cas d'adoption.